

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

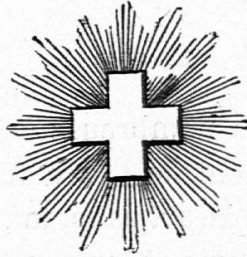
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIX^{me} ANNÉE

N° 9.



LAUSANNE

1^{er} Mars 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'école et l'assimilation des étrangers. — Locaux scolaires en Italie. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle. — Orthographe. — Récitation. — Sciences naturelles. — Comptabilité. — Pensée.*

L'ÉCOLE ET L'ASSIMILATION DES ÉTRANGERS

Depuis quelques années, la presse de notre pays s'est souvent occupée de l'assimilation des étrangers. Cette question devient chaque jour plus actuelle.

Autrefois, au bon vieux temps où les Suisses ne formaient qu'une grande famille, où leurs occupations étaient semblables et où le pays était à l'écart du cosmopolitisme, on ne se souciait guère des étrangers. Ils passaient en touristes curieux. Ils visitaient nos vieilles villes, faisaient des séjours dans les auberges de nos villages et souriaient de nos mœurs rustiques. Les temps ont bien changé depuis lors ; beaucoup de nos concitoyens regrettent cet âge d'or où notre patrie n'était pas encore le caravansérail du monde et où nous ne rougissions point de notre simplicité. Là n'est pas la question. L'industrie des étrangers a créé chez nous une situation particulière. Il n'y a qu'à s'incliner devant le fait accompli et chercher les moyens que nous avons pour maintenir intact notre patrimoine national.

En Suisse, les étrangers comprennent deux classes nettement distinctes. La première, formée de la société riche qui séjourne dans les hôtels, n'a aucun rapport avec la population indigène. Elle ne vient qu'à certaines époques de l'année et ne participe en aucune manière — sauf peut-être le premier août — à notre vie

nationale. L'autre, la plus nombreuse, comprend la classe travailleuse que le développement de l'industrie hôtelière a attirée chez nous. Négociants, employés, artisans, maçons, ils ont pris pied sur notre sol. Ils vivent notre vie et leurs enfants peuplent nos classes. C'est évidemment l'Italie qui compte, en Suisse romande, le plus de représentants et je crois que les communes qui n'en possèdent pas sont de plus en plus rares.

Les enfants des étrangers fréquentent nos classes ; ils y reçoivent, avec le matériel gratuit, une instruction souvent supérieure à celle qu'ils auraient acquise s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. Nous leur enseignons — comme aux futurs citoyens suisses du reste — les connaissances nécessaires pour devenir électeur. Ils apprennent les plus belles pages de notre histoire, ils étudient la géographie de nos cantons et se forment ainsi, au cours de leur scolarité, une mentalité vraiment suisse. Au sortir de l'école, ils deviennent membres de nos sociétés ; ils participent, comme chanteurs ou gymnastes, à nos concours cantonaux et fédéraux. Ils sont assimilés, ou presque. Il suffirait, à l'âge de vingt ans, de les faire opter pour voir accourir sous nos drapeaux tous ceux qui ont trouvé chez nous un travail rémunérateur. Tout les pousse à la naturalisation : nos institutions démocratiques, notre service militaire de courte durée et surtout la mentalité qu'ils ont acquise dans nos écoles. Mais contre cette naturalisation, la loi dresse un obstacle parfois infranchissable. Il faut acheter une bourgeoisie. On ne se rend pas toujours bien compte des difficultés que comporte cet acte. Il faut commencer par trouver un conseil communal ou général qui veuille bien vous admettre comme bourgeois de la commune où il exerce le pouvoir. Ensuite, la demande doit être adressée au Grand Conseil, qui n'prononce pas en dernier ressort puisque la naturalisation des étrangers figure encore dans les attributions du Département politique fédéral. Ce n'est pas tout. Quand les formalités sont remplies, il faut déboursier une somme qui n'est pas facile à trouver dans la classe pauvre. C'est là certainement ce qui refroidit bon nombre d'étrangers dans leur désir de devenir Suisses, d'autant plus que, comme étrangers, ils jouissent déjà de nombreux avantages.

Notre loi sur la naturalisation a fait son temps. Elle avait sa raison d'être autrefois, mais à l'heure actuelle rien ne la justifie. C'est une question difficile à résoudre, qui demande une étude approfondie de la part de nos dirigeants. Cependant, il faut agir si nous ne voulons pas être débordés par l'élément étranger. L'école remplit déjà sa tâche. Qu'il le veuille ou non, l'écolier étranger subit, dans nos classes, une influence profonde. Il imite ses camarades Suisses. Il adopte leurs coutumes, leur manière d'être et leurs idées. C'est l'âme du pays qui pénètre en lui. Pour ma part, j'ai toujours été frappé de la facilité d'assimilation des petits Italiens. Il est vrai que la parenté de race et de langue y sont pour beaucoup. Si, dans d'autres cas, l'école rencontre quelque difficulté, elle peut trouver des moyens propres à rendre cette assimilation toujours plus complète.

Un journal humoristique, dont le nom m'échappe, s'est plu à caricaturer une école genevoise. C'est la leçon de chant. Les élèves sont groupés autour du maître. Il y a des Russes, des Allemands, des Italiens, voire même un Japonais. Tous, d'un même élan, ils entonnent : « La patrie est sur nos monts... » Si Genève est le boulevard des étrangers, il n'en reste pas moins vrai que ces derniers ont pénétré partout, jusque dans les plus petites communes jadis si fermées. Leur assimilation s'impose et, si la loi seule peut leur accorder la naturalisation, nous ne devons pas oublier que c'est l'école seulement qui fera d'eux de vrais citoyens suisses.

PAUL CHAPUIS.

Locaux scolaires en Italie.

Le professeur *Lustig* a présenté un rapport sur l'état des locaux scolaires dans le Sud de l'Italie et les îles. D'après ce document la nécessité s'impose à l'Etat italien d'user de son droit de surveillance pour obliger les communes au respect de l'hygiène.

Le rapport de M. Lustig porte pour la Sardaigne sur 233 bâtiments scolaires, avec 700 classes. 31 de ces bâtiments sont seuls utilisés dans un but exclusivement scolaire (soit 13%). 107 de ces locaux (46 %) sont tels qu'en aucune façon ils ne conviennent pour faire une école.

Mais, même pour les 31 locaux précités, ajoute le rapport, très peu répondent aux conditions de l'hygiène ou satisfont aux règlements officiels; quelques-uns même sont dans un état lamentable.

Parmi les 95 bâtiments qui restent (41 %), on en trouve qui n'ont pas de

fenêtres, mais simplement une porte ouvrant directement sur la rue ; on en voit qui se trouvent dans le voisinage d'étables, d'écuries, de tas de fumier, d'abattoirs ou de cabarets. Il manque environ le $\frac{1}{3}$ des élèves à l'école. Hygiéniquement, ils sont peut-être mieux chez eux. Mais le résultat est d'augmenter le nombre des ignorants de l'alphabet. On en compte 63,57 % dans la province de Sassari, et 71,42 % dans la province de Cagliari.

En Sardaigne, il y a plus de la moitié des écoles qui sont ou malsaines ou situées dans un lieu bruyant.

84 sont humides au plus haut degré, ce qui cause des refroidissements, des rhumatismes, etc. Le rapport Lustig signale que, dans quelques locaux, le toit laisse passer la pluie ou que l'humidité perce au travers du mur.

On a trouvé quelques écoles au-dessous du niveau de la rue.

Sauf 74 bâtiments scolaires, les autres ne sont pas habités seulement par les membres de l'enseignement, mais aussi par d'autres personnes. 95 % des classes n'ont pas d'endroit pour suspendre les vêtements.

90 % des écoles manquent d'eau pour se laver les mains et d'eau à boire.

70 % n'ont pas de cabinets.

Seules, 31 écoles ont une cour, et 7 un préau de gymnastique. Il y a pourtant lieu de noter en passant que l'enseignement de la gymnastique est obligatoire en Italie.

Dans la province de Sassari, 47 % des classes n'ont pas le cube d'air demandé ; dans beaucoup, il est impossible de ventiler ; il n'y a aucune organisation permettant de renouveler l'air. 90 % des classes doivent être considérées comme insuffisantes. On ne trouve aucune trace de chauffage. Comme on manque d'eau et de personnel, la propreté laisse beaucoup à désirer.

Dans 77 % des classes, les bancs ne sont pas appropriés aux élèves ; aussi rencontre-t-on des attitudes incorrectes, vicieuses, des déviations, de la myopie.

Le professeur Lustig écrit que, dans ces écoles, la contamination est très grande. On y trouve des tuberculeux, des enfants avec lupus ou atteints de conjonctivite qui fréquentent ensemble. La conjonctivite a été trouvée dans 30 écoles sur 233 (environ 13 %). Le rapport relate que, dans l'une d'elles, 40 % des écoliers ont été affectés par cette maladie, car on n'avait pris aucune mesure de prophylaxie.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Département de l'Instruction publique et des Cultes.
Compte rendu pour 1911 (suite). Cours complémentaires. — Les cours complémentaires de l'hiver 1910-1911 ont été suivis par 5783 jeunes gens. Cette institution, si décriée à ses débuts, est aujourd'hui entrée dans les mœurs. On reconnaît qu'elle est réellement utile à quantité de jeunes gens à qui elle permet d'acquérir des connaissances utiles et pratiques et de se présenter avec plus d'assurance aux examens pédagogiques des recrues. La discipline, sauf de rares exceptions, n'a rien laissé à désirer. Les maîtres ont été généralement satisfaits

du travail, du sérieux et de la bonne volonté que les jeunes gens y apportent. L'examen du printemps, qui a été subi par 6567 élèves, a été satisfaisant. Le 33,7 % des examinés ont obtenu les notes suffisantes pour la dispense des cours de l'hiver 1911-1912.

Cours préparatoires. — Ces cours ont été donnés dans le canton au nombre de 209 et suivis par 1187 élèves. La discipline comme la fréquentation ont été bonnes, l'attention et le travail plus intenses que dans les cours complémentaires. L'émulation provient de la proximité des examens fédéraux de recrues.

Pension de retraite. — A la fin de l'année 1911, le nombre des bénéficiaires de la pension de retraite était de 543, dont 60 orphelins. Le montant des pensions payées s'élève à 255 691 fr.92 ; celui des contributions versées par le personnel enseignant à 52 208 fr.39.

Des pensions ont été accordées à :

- 8 instituteurs ayant 30 ans de service ;
- 6 institutrices ayant 30 ans de service ;
- 1 instituteur ayant moins de 30 ans de service ;
- 8 institutrices ayant moins de 30 ans de service ;
- 13 veuves d'instituteurs ;
- 16 orphelins d'instituteurs et d'institutrices ; total : 52.

Musée scolaire. — Le nombre des prêts, pour les divers moyens d'enseignement mis en circulation en 1911, se répartit comme suit :

1^o *Tableaux muraux et cartes*, 982. 2^o *Projections lumineuses*: a) lanternes 43, b) séries de diapositives, 827, c) brochures explicatives, 248. 3^o *Vues stéréoscopiques*, 38. 4^o *Modèles pour l'enseignement du dessin ou du calcul*, 147. 5^o *Volumes de la Bibliothèque pédagogique*, 148. Total des prêts 2433. Ce total est de 470 supérieur à celui de 1910.

Le nombre des visiteurs, parmi lesquels plusieurs délégués des Etats étrangers, ainsi que les élèves de quelques Ecoles normales de France, s'est élevé à 750 environ.

Conclusion. — Nous voici arrivé au terme de notre compte rendu ; nous espérons n'avoir pas été trop long et trop ennuyeux. Il est toujours difficile de résumer brièvement et d'être à la fois clair et précis. Si nous nous sommes décidés à faire ce travail de longue haleine, c'est dans l'espoir d'être utile aux lecteurs de notre journal, et de mettre sous leurs yeux un exposé du gigantesque travail qui s'accomplit du haut en bas de l'échelle dans le domaine de l'instruction. Nous nous plaisons à reconnaître que ce travail est réjouissant et que chacun fait de son mieux pour maintenir haut et ferme le drapeau de l'instruction et de l'éducation dans notre canton. Il y a bien ici et là quelques ombres au tableau, mais avec le temps, elles tendent à disparaître, et il est heureux de constater que tous les sacrifices faits dans ce domaine ne sont pas inutiles. L'instruction est largement répandue : elle pénètre partout et porte d'heureux fruits, tout à l'honneur et à l'avantage de notre chère patrie vaudoise. Trêve aux critiques malveillantes qui ne voient dans tout cela qu'un gouffre avide d'argent et d'où rien ne ressort !

A. D.

NEUCHÂTEL. — † **Henri Blaser**, 1856-1913. — C'est avec une douloureuse stupeur que le corps enseignant primaire du canton de Neuchâtel a appris, au matin du 4 février, la mort de M. H. Blaser, qui fut instituteur, puis rédacteur du *Réveil* (actuellement le *Neuchâtelois*), puis inspecteur primaire de la circonscription des montagnes, enfin directeur de l'Ecole normale cantonale qu'il s'employait activement à réorganiser.

Tous les instituteurs qui eurent M. Blaser comme collaborateur dans leur activité pédagogique s'accordent à reconnaître la valeur, l'urbanité, la bienveillance et le grand cœur de celui qui fut, durant 21 ans, le zélé autant que compétent inspecteur des écoles primaires des districts du Locle, de la Chaux-de-Fonds et du Val de Ruz. Aussi, rien d'étonnant à ce que cet homme de cœur ait su conquérir non seulement l'affection de tous ses collaborateurs, mais leur estime et leur confiance sans réserve. Il savait encourager, conseiller, diriger, avec réconfort et il savait aussi défendre, au besoin, ceux qui attendaient de lui un appui mérité.

A l'école normale cantonale où, quoique relativement entré depuis peu, il occupait une place qu'on comblera difficilement, le corps professoral et les élèves avaient appris à l'apprécier hautement.

Cet homme de bien, qu'on était toujours heureux de rencontrer en tous temps, est mort prématurément. L'école neuchâteloise tout entière ressentira douloureusement la perte qu'elle vient de faire et lui conservera le souvenir affectueux et reconnaissant qu'on conserve à ceux qui ont travaillé et peiné toute une vie consacrée avec joie et abnégation à l'avancement de l'éducation populaire.

Que sa famille éplorée nous permette de lui offrir, après tant d'autres, l'expression de notre très sincère sympathie.

Charlotte Leiser. — Peseux avait, dans la même rue, deux deuils à déplorer en même temps. Tandis qu'on s'app préparait à rendre à M. H. Blaser les honneurs suprêmes, une autre ouvrière de l'école neuchâteloise, Mlle C. Leiser, titulaire de la classe inférieure d'Enges, mourait toute jeune, alors qu'on pouvait fonder sur elle les plus belles espérances.

Là-haut, sur la montagne, les tout petits écoliers pleurent leur jeune institutrice dont ils attendaient le retour avec impatience. Hélas ! il ne leur en restera que le souvenir !

A son père, à sa mère qui perdent leur unique enfant, nous exprimons aussi notre profonde sympathie.

*** **On opte.** — Le délai référendaire auquel était soumise la nouvelle loi scolaire sur « Fonds scolaire de Prévoyance » est expiré. Le formulaire d'option pour nouvelle situation — extrêmement avantageuse — est parvenu à tous les intéressés qu devront le retourner au Département de l'Instruction publique, avant 1^{er} juillet. Nul doute que la nouvelle situation faite au Corps enseignant par cette loi, n'engage l'immense majorité des instituteurs et des institutrices à opter. Pour ne citer ici qu'un avantage qui, à lui seul, devrait déterminer l'option, je mentionne la pension-rente d'invalidité se calculant en multipliant 30 fr. $\frac{1}{30}$ de la pension initiale de 900 fr.) par le nombre des années de service de

l'assuré déclaré invalide). L'*Educateur* a déjà publié, en octobre dernier, les principales dispositions nouvelles de cette loi. Il est donc inutile de les répéter ici.

L. Q.

JURA BERNOIS. Synode d'Ajoie. La réunion du 18 janvier, à Porrentruy, a été assez fréquentée malgré le temps défavorable. Après l'adoption du protocole lu par M. Barré, le dévoué secrétaire, M. Marchand, directeur, donne des explications sur la situation de la caisse de remplacement et sur l'opportunité qu'il y aurait pour les instituteurs d'entrer en corps dans une caisse d'assurance-maladie. On paierait 90 centimes par mois de cotisation et en cas de maladie, l'on aurait droit aux frais de médecin, de pharmacien, etc. Depuis la fondation de la Caisse de remplacement, les cas de maladie ont augmenté de 42 % et il y a lieu d'étudier sérieusement la question. Le Comité central propose l'entrée, mais la question étant très complexe, M. Marchand en propose le renvoi à une autre séance et chaque membre est prié de l'étudier.

M. Marchand donne ensuite connaissance du nouveau règlement concernant les cas de non-réélection injustifiée. Le B.-L.-V. assure sa protection à ses membres victimes d'une non-réélection injustifiée, mais il ne protège pas les sociétaires non réélus par suite de leur propre faute. Au cas où un membre du B.-L.-V. serait privé de sa place d'une manière indigne ou imméritée et qu'il soit établi que la malveillance de collègues a joué un rôle funeste, les délinquants pourront être exclus de la Société.

Il y a 17 articles très importants dont M. Marchand propose aussi le renvoi de la discussion, à une prochaine séance, ce qui est adopté.

M. Fridelance nous entretient ensuite sur les services et l'activité de la Société suisse des instituteurs dont on va reviser les statuts qui datent de 1895. Elle est en pleine prospérité et compte bientôt 9000 membres. Chaque année, elle distribue une somme de 8000 fr. aux orphelins et elle possède un fonds de 30 000 francs destinés à venir en aide aux instituteurs affaiblis qui font des cures. C'est grâce à cette association, prétend M. Fridelance, que l'on a obtenu la subvention fédérale pour l'école primaire et actuellement elle travaille à obtenir le même résultat en faveur des écoles moyennes. En outre, ses publications, la *Lehrer-Zeitung*, les *Feuilles d'hygiène* et d'autres rendent de grands services aux instituteurs et au peuple même. Cette société se déclare neutre en matière politique et religieuse ; elle a pour but le développement de l'éducation et de l'instruction en Suisse, la protection de la jeunesse ; elle s'occupe aussi de l'amélioration de la situation économique de ses membres. Afin d'établir plus de contact entre les pédagogues de la Suisse française et ceux de la Suisse allemande, cette association a conclu une alliance fédérative avec la Société des instituteurs romands.

Les conclusions de M. Fridelance sont adoptées et l'assemblée décide, sur la proposition de M. Henry, de fixer les cotisations à 1 fr. par membre.

Ensuite, M. Lachat, instituteur à Courtedoux, nous raconte le charmant voyage qu'il a fait à New-York l'été dernier. Il parle de l'embarquement, de la vie à bord, de la traversée et donne d'intéressants détails sur la ville de New-York, les principaux édifices, la vie des habitants, les institutions, les écoles, les églises, etc. Cette captivante causerie a bien plu à chacun.

On nomme M. Fridelance et M^{lle} Tonnerre délégués aux assemblées du B.-L.-V. à Berne.

Puis M. Marchand présente la démission du Comité synodal actuel, dont il était président, avec MM. Barré, comme secrétaire, et A. Piquerez, comme caissier. Ce comité a fonctionné pendant quatre ans et traité très laborieusement les nombreuses questions qui se sont présentées. Le nouveau Comité a été formé des instituteurs suivants : MM. H. Villemin, président ; C. Piquerez, Meusy, Moine, Terrier ; M^{lles} Ory et Rebetez.

A. POUPON.

BIBLIOGRAPHIE

Honneur et fidélité. — Chez F. Zahn, éditeur à Neuchâtel, paraîtra, dans le courant de l'été, un nouvel ouvrage monumental, dont les premières livraisons vont sortir des presses réputées des Imprimeries Réunies, à Lausanne : *Honneur et fidélité*, histoire des Suisses au service étranger, par le capitaine Paul de Vallière, préface du colonel commandant de corps U. Wille, l'illustration, d'une richesse étonnante, en partie en couleurs, du peintre B. Mangold, à Bâle.

Nous signalons, dès maintenant, à l'attention des lecteurs de l'*Educateur*, cette patriotique publication.

Au milieu des animaux. — Notes et souvenirs par B. Galli-Valerio.

Si la Société protectrice des animaux ne compte pas encore au nombre de ses membres l'auteur de cet ouvrage, ce dont nous serions fort surpris, elle peut être certaine cependant qu'elle a en M. Galli-Valerio un des meilleurs champions de la cause qu'elle défend.

L'ouvrage qui vient de sortir de presse donne, dans un volume de deux cents pages environ, le fruit de toute une vie d'attentives observations, se rapportant aux animaux en général tant sauvages que domestiques, mais plus particulièrement à ceux que nous connaissons le mieux.

A n'en pas douter, l'auteur est un naturaliste qui s'est donné pour but de faire aimer le monde des animaux de ceux qui, jusqu'ici, n'ont pas jugé à propos de lui témoigner une bienveillante attention et par conséquent un peu de sympathie.

« Au milieu des animaux » offre un réel intérêt par l'observation personnelle que l'auteur a faite des mœurs des mammifères, des oiseaux, des poissons et même des invertébrés. Il est intéressant encore par l'énergie avec laquelle il combat les mille et un préjugés qui font qu'en notre vingtième siècle, une partie des êtres qui sont pour nous de précieux auxiliaires sont considérés comme des animaux malfaisants et qu'il faut s'efforcer de détruire.

Une réserve cependant ; le charme de ce livre au point de vue des idées est bien atténué par le français fantaisiste pour ne pas dire incorrect dans lequel il est écrit. Il y aurait lieu de faire à cet ouvrage une sérieuse correction à ce point de vue et de le revoir également sous le rapport de l'orthographe et de la ponctuation.

H. L.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Bêtes bien soignées. (Suite.)

8. Complétez le texte en choisissant dans la liste ci-dessous les qualificatifs convenables.

Lourd, maladroit, plat, large, ras, terne, trapu, fendu, volumineux.

La vache a un front..., des yeux..., un mufle..., un corps..., des poils..., des sabots..., un pis... La vache est... et....

9. HOMONYMES. (A copier): Lait, boisson; laid, qui n'est pas joli; les, déterminatif; laie, femelle du sanglier; legs, don fait par testament; lé, longueur d'une étoffe entre ses deux lisières.

10. FAMILLE DE MOTS: Lait, laiterie, laitier, laitage, laitue, laitoux, allaiter, allaitement, lacté. Crème, crèmerie, crémier, crémeux, écrémer, écrémage, écrémeux, écrémoir; (les composés de crème s'écrivent avec un accent aigu).

11. PETITS EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS

Répondez par une phrase complète.

a) Qu'est-ce que la vache? (mammifère domestique). De quoi son corps est-il couvert? (poil ras, gris, noir, blanc, roux). Comment est son pied? (fourchu, deux sabots). Comment sont ses cornes? (longues, lisses, dirigées en avant). Comment est sa queue? (longue, terminée par une touffe de poils rudes).

b) Qu'est-ce que la vache nous donne pendant sa vie? Que nous donne-t-elle après sa mort? Que fait-on de sa peau? De quoi se nourrit-elle? (foin, herbe, betteraves, etc.) Que fait-elle quand elle a mangé? (elle fait remonter sa nourriture à la bouche et la mâche une seconde fois). Comment s'appelle cette manière de manger? la RUMINATION). Nommez des animaux qui ruminent comme la vache? (le bœuf, le mouton, la chèvre, le cerf, le chameau, la girafe).

c) Qu'est-ce qu'un RATELIER? (Sorte d'échelle placée en travers dans une étable, à quelque distance du mur). A quoi servent les ÉCHELONS du râtelier? Qu'est-ce qu'UNE CRÈCHE? (auge en bois, au-dessous du râtelier). Que met-on dans la crèche? Qu'est-ce que le PURIN? Pourquoi le recueille-t-on dans un réservoir cimenté?

12. Complétez le texte en choisissant dans le vocabulaire ci-dessous le mot convenable.

Lait, la présure, la crème, le fromage, le beurre, la baratte, gras, molle, maigre, résistante, la présure (liqueur acide tirée de l'estomac du veau).

La laiterie est généralement au centre du village. Les paysans y apportent leur... On y fabrique le... et... Le... est obtenu en battant fortement... dans une... En ajoutant... au lait, il se caille et donne le bon... que nous aimons. Il y a des fromages..., des fromages..., des fromages à pâte... ou à pâte....

DICTÉES ET RÉDACTIONS

13. Le lait est un liquide blanc, opaque, d'un goût agréable et très nourrissant. On le boit cru ou cuit, pur ou mélangé avec du café, du thé ou du chocolat.

Le lait est la meilleure des boissons pour les jeunes enfants. Il leur donne des joues vermeilles et des bras potelés.

VOCABULAIRE : liquide, boisson, le thé, le chocolat, le bras, le goût, blanc, nourrissant, opaque, cuit, cru ; vermeil, vermeille, potelé ; le meilleur, la meilleure.

Devoir : Soulignez les qualificatifs.

14. **L'étable** de Jean est spacieuse et bien aérée. Le plafond en est voûté. Le sol, en briques bien cuites, est légèrement incliné. Cela facilite l'écoulement des urines qui sont recueillies dans une fosse cimentée.

VOCABULAIRE : spacieux, aéré, voûté, cimenté, recueilli, la fosse, le plafond, l'urine, l'écoulement.

Devoir : Soulignez les noms communs.

VI. RÉCITATION : **La Blanche.**

La vache ! ô doux enfant, qui lui refuserait
Un regard, un sourire, et qui ne l'aimerait ?
Bonne tête aux yeux bleus, celle-ci, c'est la Blanche ;
Son lait intarissable en blanc ruisseau s'épanche,
Et le jet écumeux crépité ruisselant
Aux parois d'un seau neuf fait de bon bouleau blanc.

DE LA FAYETTE.

Ma vache blanche.

Connaissez-vous ma vache blanche ?
Elle est plus blanche que son lait.
Elle broute les bouts de branche,
L'herbe fine et le serpolet.
Sa mamelle est une rivière,
Une rivière de bon lait ;
Elle connaît ma main légère,
Une autre ne peut pas la traire ;
Gare au pied fourchu, s'il vous plaît !

P. DUPONT.

VOCABULAIRE : 1. Le regard, le sourire, le jet, le seau, le bouleau, la paroi, intarissable, crépiter, le ruisseau, ruisselant.

2. Le serpolet, le lait, la mamelle, le pied fourchu : gare ; s'il vous plaît.

Quel est le féminin des qualificatifs doux, bleu, bon, blanc, neuf, écumeux, léger, fourchu.

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Les soirs à la campagne.

Les soirs étaient beaux et solitaires. La nuit venait lentement avec sa terreur. Les ombres devenaient immenses ; elles s'allongeaient démesurément sur les champs. Alors le plateau, derrière la maison, semblait s'étendre à l'infini, allait se confondre avec le ciel. Au sommet, la silhouette noire d'un homme ou d'un arbre s'y détachait gigantesque et précise. On voyait mieux les grandes

lignes du paysage : les collines régulières sur le ciel encore clair, les lignes lointaines des montagnes et des forêts. Un espace illimité s'étendait devant nous.

Peu à peu l'obscurité venait, toujours plus profonde. Les choses s'effaçaient indistinctes et confuses ; dans la plaine, les lumières des villages s'allumaient une à une ; nous écoutions avec plus d'effroi le vent dans les arbres, pareil à une voix. L'herbe frissonnait sous nos pieds ; et les chiens aboyaient de peur, tirant sur leurs chaînes, jusqu'à l'aube.

(*Gazette de Lausanne.*)

ANDRÉ DELHORBE.

REMARQUE. Pour les élèves du degré intermédiaire, la dictée se terminera à la fin du premier alinéa.

VOCABULAIRE. Solitaire, la terreur, immense, s'allonger (elles s'allongeaient), démesurément, l'infini, se confondre, la silhouette, gigantesque, précis, le paysage, l'espace, illimité, l'obscurité, s'effacer, indistinct, frissonner, aboyer, l'aube.

ORTHOGRAPHE D'USAGE. Solitaire, seul, isolé, abandonné. — La terreur, la peur, la frayeur, l'épouvante. — Infini, inconnu, imprévu, inexploré. — Gigantesque, grandiose, formidable, immense, énorme, prodigieux, extraordinaire, merveilleux, titanique. — Le paysage, le paysagiste, le paysan, la paysse, la paysannerie, le mal du pays, le pays de loup, le pays de cocagne. — Aboyer, aboyant, l'aboyeur, l'aboi, l'aboïement ou l'aboïment, être aux abois. — L'aube, le crépuscule, l'aurore, le couchant, la clarté, l'obscurité.

GRAMMAIRE. *Du nom et de l'article.* Analyser grammaticalement tous les noms et les articles de la dictée en indiquant leur genre, leur nombre et leur fonction dans la phrase.

Permutations. (Degré intermédiaire.) Copier la dictée en mettant les verbes au présent de l'indicatif, en soulignant d'un trait les noms et de deux traits les articles. (Degré supérieur.) Copier la dictée en la mettant au singulier, en soulignant d'un trait les articles simples et de deux traits les articles contractés.

PAUL CHAPUIS

Degré supérieur.

Les bazars à Constantinople.

C'est là que se débitent les essences de jasmin, l'eau de rose, les chapelets de nacre, de musc et d'ambre, les objets d'ivoire, de bois de sandal, et les miroirs persans encadrés des plus fines peintures. Devant ces boutiques stationnent une foule de femmes en robe bleu-ciel ou rose-tendre ; elles tiennent souvent à la main de beaux enfants avec des vestes écarlates qui brillent comme des fleurs fraîches écloses. Dans les arrière-boutiques sont rangées les belles écharpes rayées de Tunis, les tapis et les châles de Perse, dont la broderie imite à s'y tromper les palmes du Cachemire. Là encore se trouvent des brûle-parfums en filigrane d'or ou d'argent, des tasses de la Chine ou du Japon et mille autres objets curieux. Dans une salle ordinairement attenante à l'arrière-boutique se voient ces lames de Damas historiées de lettres arabes ; là rayonnent et scintillent les selles et les housses brodées, constellées de pierreries, de lunes de diamants, d'améthystes ; à côté sont les mors et les étriers de vermeil, féériques caparaçons dont le luxe oriental revêt ses coursiers. La rue où se trouvent les

principaux bazars aboutit à un carrefour où s'élève une gracieuse fontaine, dont l'eau sert aux ablutions, car les Turcs n'oublient pas leurs devoirs religieux ; ils s'interrompent tranquillement au milieu d'un marché, laissent l'acheteur en suspens, pour aller s'agenouiller sur leur tapis et faire leur prière avec autant de dévotion que s'ils étaient sous le dôme de Sainte-Sophie.

THÉOPHILE GAUTIER.

VOCABULAIRE : *essence*, extrait concentré ; *jasmin*, plante à fleurs odoriférantes ; *chapelet*, sorte de collier de piété, dont les perles sont séparées de 10 en 10 par une plus grosse ; *nacre*, substance dure et d'aspect chatoyant qui se trouve dans l'intérieur de certaines coquilles marines ; *musc*, matière odorante provenant d'un animal ; *ambre*, substance résineuse et aromatique ; *ivoire*, substance blanche dont sont faites les dents des mammifères ; *sandal*, arbre de l'Inde au bois odorant ; *filigrane*, ouvrage travaillé à jour et fait de fils fins entrelacés ; *historié*, enjolivé au moyen de divers ornements ; *housse*, sorte de couverture pour les chevaux ; *constellé*, parsemé d'étoiles ; *diamant*, carbone pur cristallisé, la plus estimée des pierres précieuses ; *améthyste*, pierre précieuse de couleur violette ; *féerique*, merveilleux, qui paraît être l'ouvrage des fées ; *caparaçon*, couverture de cheval ; *bazar*, lieu où l'on vend toutes sortes d'objets ; *ablution*, lavage symbolique ; *dévotion*, attachement aux pratiques religieuses ; *Sainte-Sophie*, église de Constantinople transformée en mosquée, type du style byzantin.

GRAMMAIRE : Pluriel des noms composés ; noms propres ; accord du verbe.

COMPOSITION : Dans un bazar.

P. L. M.

RÉCITATION

Le diamant.

Un père avait trois fils ; un jour il les appelle :
« J'ai fait de tous mes biens, dit-il, trois parts... La mort
Peut venir... J'ai voulu tout régler avant elle
Et chasser d'entre vous cet esprit de querelle
Qui divise les fils pour quelques pièces d'or.
Mais il me reste encore un bijou de famille
Qu'on ne peut partager... C'est un beau diamant !
Si le Ciel m'eût donné le bonheur d'une fille,
Il eût dans son écrin brillé splendidement.
Dieu ne l'a point voulu ; je ne suis point rebelle ;
Que son nom soit béni !... Mais ce trésor sera
A celui de vous trois qui nous apportera
L'action la plus belle
Dans un an, quand ce jour solennel reviendra. »

A l'époque marquée, au foyer du vieux père
Tous trois étaient assis ;
Dans leurs yeux, on lisait ce mot touchant : J'espère.
Ils commencèrent les récits.

Le premier dit : « Un riche étranger, en chemin,
Me remit un sac d'or sans reçu de ma main.
Il mourut. Je pouvais, faute d'aucune preuve,
Garder tout... J'ai rendu le sac d'or à sa veuve. »

Le père répondit : « Faisant cela, tu fis
Une bonne action ; mais ce n'était, mon fils,
Qu'un devoir rigoureux de rendre cette somme.
Garder le bien d'un autre est d'un malhonnête homme. »

« Un jour, dit le second, que je passais devant
Un très grand lac, je vis s'y noyer un enfant ;
Je m'élançai, plus prompt que la foudre qui tombe,
Et je le retirai, sain et sauf, de sa tombe. »

« Ton action, mon fils, est fort louable aussi,
Dit le père, c'est vrai ; mais tu n'as fait ainsi
Que suivre la leçon du Maître à ses apôtres :
Secourez-vous, en tous périls, les uns les autres. »

Le dernier dit : « Un soir je vis mon ennemi
Au bord d'un précipice, et tout seul endormi.
Au moindre mouvement il roulait dans l'abîme
Je le sauvai, dussé-je être après sa victime. »

« Mon cher fils, répondit le père, embrasse-moi,
Et donne-moi ta main, car la bague est à toi.
Servir nos ennemis est la vertu suprême,
C'est le bien pour le mal, c'est imiter Dieu même. »

EMILE DESCHAMPS.

NOTE. *Emile Deschamps*, poète français (1791-1871.)

Morale : Il y a trois degrés dans l'accomplissement de nos devoirs vis-à-vis des autres hommes : 1^o *Rendre à autrui ce qui lui est dû*, c'est ce que fait le premier fils. 2^o *Faire du bien à celui qui ne nous en a point fait*, c'est l'action du deuxième fils. 3^o *Rendre à un ennemi le bien pour le mal*, tel est l'acte méritoire accompli par le troisième fils et qui lui vaut la récompense promise par le père.

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Le diamant.

Historique. — Dès les temps les plus reculés, le diamant a servi à orner les lieux saints de l'Inde. Les Grecs l'ont aussi connu de très bonne heure. Ils l'appelaient *adamas*, mot qui veut dire *indomptable*. Selon une version d'Hésiode, le casque d'Hercule était en diamant.

Provenance. — Les diamants proviennent soit des sables d'alluvions, soit de certaines roches, mais ils se trouvent rarement isolés de toute matière étrangère. La gangue qui recouvre les cristaux varie d'aspect et de nom suivant les localités ; dans les mines du Brésil, la croûte ou « *cascalho* » enferme une roche

schisteuse composée de quartz et de mica. En Inde, la couche diamantifère est recouverte par de gros galets de quartz, de jaspe et de silex. Les grands gisements se rencontrent dans les environs de Golconde, principal marché pour les produits de ces mines ; il y en a aussi au Bengale. Les districts miniers du Cap de Bonne-Espérance ont provoqué la fondation de la cité de Kimberley, d'où l'on exporte pour un milliard de diamants chaque année ; ils se trouvent cachés sous une double couche de terre jaune et bleue, habituellement associés au grenat. A Sumatra et à Bornéo, les sables diamantifères contiennent des fragments de quartz, des paillettes d'or et de platine.

Outre les mines de plaines, on distingue encore les mines de rivières. Dès 1869, dans les eaux de l'Orange, par exemple, on découvrit de beaux diamants, mélangés à de l'agate, de la cornaline, du grenat. Dans l'Amérique du Sud plusieurs régions possèdent des ruisseaux diamantifères, notamment les tributaires du Paraguay et de San-Francisco.

Extraction. — Les procédés d'extraction ont subi d'importants perfectionnements. Autrefois, on transportait les sables diamantifères dans des espaces clos par des murailles percées de petites ouvertures. Des tuyaux convenablement disposés amenaient l'eau de la rivière, dont on avait détourné le cours et soumettaient la masse à un lavage qui entraînait le sable. Les portions restantes étaient exposées à l'action de pilons en bois qui les désagrégeaient, puis on les mettait dans des sortes de vans, d'où s'échappaient les poussières. Des femmes, des enfants procédaient ensuite au triage des diamants. Ailleurs, on disposait sous un hangar en pente des caisses dans lesquelles on faisait tomber doucement la terre à laver ; celle-ci était entraînée par un filet d'eau, qui découlait de la partie supérieure. Avec le temps, on eut recours à un procédé plus rapide : il consiste à jeter les sables dans d'énormes cuves d'eau ; au-dessus de celles-ci sont placés des cribles de différentes grandeurs ; les diamants demeurent sur le plus fin. De nos jours, l'opération de lavage repose sur le même principe, mais l'outillage se transforme grâce aux immenses capitaux dont disposent les compagnies : pour les diverses manipulations, la vapeur supprime les bras de l'homme. Une usine à diamants, avec ses puits, tramways, wagons, machines diverses, offre une grande analogie avec une mine de houille. Il va sans dire qu'une surveillance très active est établie autour des ouvriers chargés de recueillir une aussi précieuse matière. Mais, malgré toutes les précautions, si l'on diminue les fraudes possibles, on n'a jamais pu les supprimer complètement. Les ouvriers, fort mal rétribués pour la plupart, ne reculent devant aucun moyen pour dérober et cacher, lorsqu'ils le peuvent, une de ces petites pierres qui, pour eux, constituera une fortune.

Propriétés. — Les formes cristallines du diamant appartiennent toutes au système cubique ; la plus compliquée, dite scalénoèdre compte 48 faces, qui sont des triangles scalènes. Sous l'action d'un choc convenable, les cristaux se laissent décomposer en d'autres plus petits, mais de forme identique ; on dit alors que le cristal se clive, et l'opération s'appelle le *clivage*.

Le diamant est ordinairement incolore, mais il prend accidentellement des teintes roses, jaunes, vertes. Les pierres bleues sont très rares et, par cela même,

fort recherchées. Toutes doivent leur valeur à leur éclat particulier, gras, qu'on désigne par « adamantin », à leur pouvoir réfringent, à leur inaltérabilité et leur dureté étonnante : le diamant raye tous les autres corps et n'est rayé par aucun d'eux. Lumineux dans l'obscurité, il est donc *phosphorescent* ; mauvais conducteur de l'électricité, il s'électrise lui-même par le frottement. Densité moyenne : 3,52.

Composition chimique. — Le problème de la composition du diamant a longtemps préoccupé les hommes de la science. Leurs avis furent contradictoires : les uns après des épreuves incomplètes affirmaient l'incombustibilité ; Newton avait soutenu une opinion contraire. Il était réservé à Lavoisier de faire la lumière sur ce point. En 1776, l'illustre savant fit brûler un diamant dans l'oxygène et démontra que ce corps est du carbone pur. La combustion s'effectue dans l'air ou dans l'oxygène à une haute température.

Taille. — Afin d'en augmenter la valeur commerciale, on taille le diamant. L'opération comprend le clivage, l'égrissage et le polissage. Il s'agit de donner à la pierre taillée tout son éclat en régularisant les facettes. A cet effet, on frotte le brillant contre une meule garnie d'*égrisée* préalablement détrempée dans de l'huile d'olive très fine, afin de lui donner de l'adhérence. Le diamant taillé prend, selon le cas, le nom de *brillant* ou de *rose*. Celle-ci diffère de celui-là en ce que sa partie inférieure, au lieu d'être taillée en facettes, est complètement plane, ce qui diminue beaucoup les jeux de lumière, aussi la rose est-elle moins estimée que le brillant.

Poids, valeur. — Pour peser l'or et les pierres précieuses, on a longtemps employé en Inde la graine sèche d'un fruit appelé *kouara*. Ce doit être l'origine du mot *karat* ou *carat*, par lequel on désigne l'unité des poids des pierres précieuses, équivalant à 205 milligrammes. Pour peser les diamants, on se sert d'une balance de précision qui est d'une extrême sensibilité. Quant à leur valeur, elle varie suivant la limpidité, la pureté de leur eau, l'éclat, la couleur, la forme et les proportions. Les trois principaux centres de commerce des diamants sont Paris, Londres et Amsterdam ; il s'en vend par année pour plus de cent millions de francs.

Imitation et reproduction. — De nos jours, on imite admirablement la pierre précieuse par la coloration du *strass* au moyen des oxydes métalliques. La reproduction par contre laisse beaucoup à désirer, en dépit des nombreux essais des chimistes, en vue de fabriquer le diamant par une cristallisation lente du charbon.

Usages. — Dès la plus haute antiquité, le diamant a servi comme parure. Dans l'Inde, les plus belles de ces pierres étaient réservées aux idoles et aux rois qui en ornaient les selles de leurs chevaux, leurs armes, leurs habits. Les Grecs et les Romains en enchâssaient dans des reliquaires ou les appliquaient sur des couvertures de livres d'heures. Mais c'est surtout depuis la découverte de la taille par l'égrisée que le diamant est devenu la pierre de prédilection en orfèvrerie et en bijouterie.

Les très petits diamants sont employés dans l'industrie pour couper le verre. Grâce aussi au pouvoir réfringent considérable du diamant, il entre dans la fabri-

cation de lentilles pour microscopes. Le diamant noir devient l'auxiliaire indispensable de l'ingénieur qui doit faire des sondages ou creuser des tunnels dans des rocs très durs. Les outils perforateurs à pointe de diamant ont donné lieu à une industrie assez florissante. Les scies en diamant partagent en deux, avec la plus grande aisance, d'énormes blocs de pierres. C'est dommage que de tels outils coûtent si cher.

(D'après divers.)

L. BOUQUET.

COMPTABILITÉ.

Chez la lingère.

(I^{re} année. — Note.) La maison de blanc Baptiste Dutulle, à Genève, a livré, le 1^{er} mars 1913, les fournitures ci-après, à M^{lle} Froncis, lingère à Nyon : 36 m. toile de coton, renforcée, à fr. 0,70 le m. ; 17,5 m. percale fine, à fr. 0,60 le m. ; 15 m. madapolam supérieur, à fr. 0,85 le m. ; 45 m. toile, mi-fil, blanche, à fr. 1,35 le m. ; 26,5 m. toile, pur fil, blanche, à fr. 2,80 le m. ; 25 m. flanelle de coton, à fr. 0,35 le m. ; 18 linges de toilette, à fr. 3,30 la douzaine ; 8 serviettes de table, pur fil, à 9 fr. la douzaine ; 15 douzaines de boutons de nacre, à fr. 3,60 la grosse (12 douzaines). Dressez cette note, que vous acquitterez en faisant un escompte de 4 %.

SOLUTION : Fr. 25.20 + fr. 10.50 + fr. 12.75 + fr. 60.75 + fr. 74.20 + fr. 8.75 + fr. 4.95 + fr. 6. + fr. 4.50 = Total, fr. 207.60 ; Escompte, 8.30 = **Net, fr. 199.30.**

(II^{me} année. — Prix de revient d'une chemise d'homme.) Pour faire 12 chemises d'homme, M^{me} Dorcas, lingère, compte :

Fournitures : 39,50 m. toile de coton, à fr. 0,70 le m. ; 3,25 m. toile de fil, à fr. 2,90 le m. ; 3,40 m. triplure, à fr. 1,20 le m. ; 2 m. toile, pour doubler cols et poignets, à fr. 0,65 le m. ; 4 douzaines boutons, à fr. 3.— la grosse, et autres petites fournitures, pour fr. 1.10.

Main-d'œuvre : 8 heures de travail, 1^{re} ouvrière, à fr. 0,65 l'heure ; 95 heures d'ouvrières, à fr. 0,42 l'heure ; emploi de machine à coudre, 56 heures à fr. 0,05 l'heure.

Frais généraux : Pour elle-même, 2 % des fournitures et de la main-d'œuvre ; autres frais, 5 % de la main-d'œuvre.

Quel est le prix de revient d'une chemise ?

RÉPONSE : 1 chemise d'homme revient à fr. 96,71 : 12 = fr. **8,06.**

La solution de ce prix de revient sera donnée dans le numéro prochain, avec le compte de 3^e année.

PENSÉE

Une vie oisive est une mort anticipée.

GOETHE.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nos abonnés de l'étranger qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de nous faire parvenir au plus tôt par un chèque ou par mandat postal le montant de leur abonnement.

Enseignement secondaire.

Des examens auront lieu, à Lausanne, en 1913 :

a) à partir du 15 avril, en vue de l'obtention du brevet, de **maîtresse secondaire** et des brevets spéciaux pour l'enseignement de la **comptabilité** et de la **gymnastique** ;

b) en novembre pour l'enseignement de l'**anglais**.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le 25 mars.

Joindre à la demande un **curriculum vitae**, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H 30789 L

Un avis ultérieur rappellera l'examen d'anglais et fixera le délai d'inscription.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont
Rez-de-Ch.. 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la SPV.

VÊTEMENTS SUR MESURE

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

à

CORDES

et à

VENT

et

ACCESSOIRES
GRAMOPHONES

PHONOLAS

ORCHESTRIONS

INSTRUMENTS

en tous genres

LIBRAIRIE

musicale

ABONNEMENTS

LIBRAIRIE

théâtrale

FOETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 10.



LAUSANNE — 8 Mars 1913.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Edition ATAR, Genève.

Livres pour les Universités, les Ecoles et l'Enseignement privé

Adoptés par les Universités ou par les Départements d'Instruction publique de la Suisse romande.

Charrey, A. — Livre de lecture, troisième édition, degré inférieur. 1.80

Clift, J. A. — Manuel du Petit solfège. —.95

Corbaz, André — Exercices et problèmes d'arithmétique.

1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans) 5^{me} édition. —.70

1^{re} série, livre du maître. 1.—

2^{me} série (élèves de 9 à 11 ans) 5^{me} édition. —.90

2^{me} série, livre du maître. 1.40

3^{me} série (élèves de 11 à 13 ans) 5^{me} édition. 1.20

3^{me} série, livre du maître. 1.80

Calcul mental. 1.75

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. 1.50

Solutions de géométrie. —.50

Choisy, Louis, pasteur. — Manuel d'instruction religieuse, 4^{me} édition. —.75

Denis, Jules. — Manuel d'enseignement antialcoolique. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. 2.—

Duchosal, M. — Notions élémentaires d'instruction civique, édit. compl. —.65
édit. réduite. —.40

Eberhardt, A. prof. — Guide du violoniste. Tenue du violon et de l'archet. — Conseils pratiques sur la manière d'étudier. 1.—

Estienne, H. — Pour les tout petits, poésies illustrées, 4^{me} édition. 2.—

Gavard, A. — Livre de lecture, degré moyen. 2.—

Guillermet, F. — Pourquoi pas? essais. Manuel antialcoolique
broché 1.50
relié 2.75

Juge, M. — Notions de sciences physiques, cartonné. 2.90

Kolle et Hetsch, Drs. — La bactériologie expérimentale, 2^{me} édit. 2 vol. de 400 pages chacun, 80 fig. et 100 planches en couleurs, traduction française par le Dr H. Carrière. . . broché 40.—

Konderef, Jean. — L'aplanétisme des surfaces et des lentilles elliptiques et hyperboliques. 3.50

Lescaze, A. — Premières leçons d'allemand. —.75

Manuel pratique de la langue allemande, 1^{re} partie, 7^{me} édition. 1.50

Manuel pratique de la langue allemande, 2^{me} partie, 5^{me} édition. 3.—

Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, 1^{re} partie. 1.40

2^{me} partie. 1.50

Lehr- und Lesebuch, 3^{me} partie. 1.50

Malsch, A. — Les Fables de La Fontaine, édition annotée. 1.50

Marti et Mercier. — Livre de lecture à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supér. 106 illustrations. 3.—

Monod, G. — Sténographie multilingue. A l'usage des Français, Allemands, Anglais, Italiens, Espagnols, etc. 3.50

*** — Mon précepteur français, jeu pour apprendre le français. 1.—

Montet, Ed., Dr Prof. Th. — Histoire du peuple d'Israël d'après l'Ancien Testament, 3^{me} édit. cart. —.75

Abonnez-vous

aux

Pages Illustrées

Journal Suisse

pour la JEUNESSE

24 numéros par an.

Abonnement fr. 5.—

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

HYGIÈNE DU SYSTÈME NERVEUX

La Neurasthénie

par le Dr CHATELAIN, professeur d'hygiène à l'Université de Neuchâtel.

Un volume petit in-16 toilé Fr. 1,50

Le petit ouvrage du Dr Chatelain nous semble réaliser à tous égards l'idéal qu'on peut se faire d'un livre sur l'hygiène du système nerveux mis à la portée du grand nombre. Ecrit avec une rare compétence, il est le fruit d'une longue existence consacrée tout entière à l'étude des maladies mentales et nerveuses.

...Que de choses intéressantes, et toutes marquées au cachet du bon sens, il y a à cueillir dans les chapitres qui traitent du choix des professions, de l'alimentation et du régime, du travail et de la fatigue, du repos et, enfin, du sommeil.

...Nous souhaitons de nombreux lecteurs et de non moins nombreuses lectrices à ce petit livre utile.

(*Annales médico-psychologiques, Paris*)

L'AQUARIUM DE CHAMBRE

par le Dr F. BROCHER

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE NATURELLE

Avec une préface de M. F.-A. FOREL et 186 dessins de l'auteur.

Un fort volume in-8, broché Fr. 5.—

L'auteur s'adresse aux « jeunes naturalistes », c'est dire qu'il considère son livre comme un ouvrage de *vulgarisation*. Mais malgré son titre familier, **L'Aquarium de Chambre** est un véritable *manuel scientifique* — le seul en langue française où la biologie des animaux des eaux douces est traitée d'une manière sérieuse et complète avec des figures inédites d'une admirable clarté.

Jeunes et vieux, naturalistes de profession ou amateurs, seront reconnaissants à M. Brocher de ses conseils, des suggestions qu'il provoque, de ses encouragements à l'étude et à l'observation de ces curieuses sociétés aquatiques encore si mal connues en dehors du petit cercle des initiés.

W. ROSIER & M. BOREL

NOUVELLE CARTE MURALE DE L'EUROPE

Edition physique-politique

Echelle: 1 : 3,200,000.

Dimensions : 192 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. — Montée sur toile avec rouleaux. Fr. 25.—



500 élèves en 4 ans

Les plus beaux succès

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAISON MAIER & CHAPUIS MODÈLE

Rue du Pont
Rez-de-Ch., 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la SPV.

VÊTEMENTS SUR MESURE